

Les actions d'insertion financées par le Département dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI)

Avec ce Bilan de l'Insertion (exercice budgétaire 2016), le Département poursuit sa démarche d'évaluation *chemin faisant* du PDI. Sont ici appréciés les effets de la programmation annuelle de conventions signées avec des organismes partenaires (associations, CCAS, SCOP, SCIC...). Ces « opérateurs du PDI » mettent en œuvre des actions d'insertion en direction des allocataires du RSA « soumis aux droits et devoirs », c'est-à-dire les personnes qui doivent signer un contrat d'engagements réciproques (CER) avec le Département.

Ce bilan résulte de l'exploitation des données caractérisant les **208** actions d'insertion mises en œuvre sur la période 2016-2017 :

- les financements correspondants,
- le nombre d'accompagnements réalisés,
- **les résultats de ces actions** (situation des personnes à l'issue de l'accompagnement).

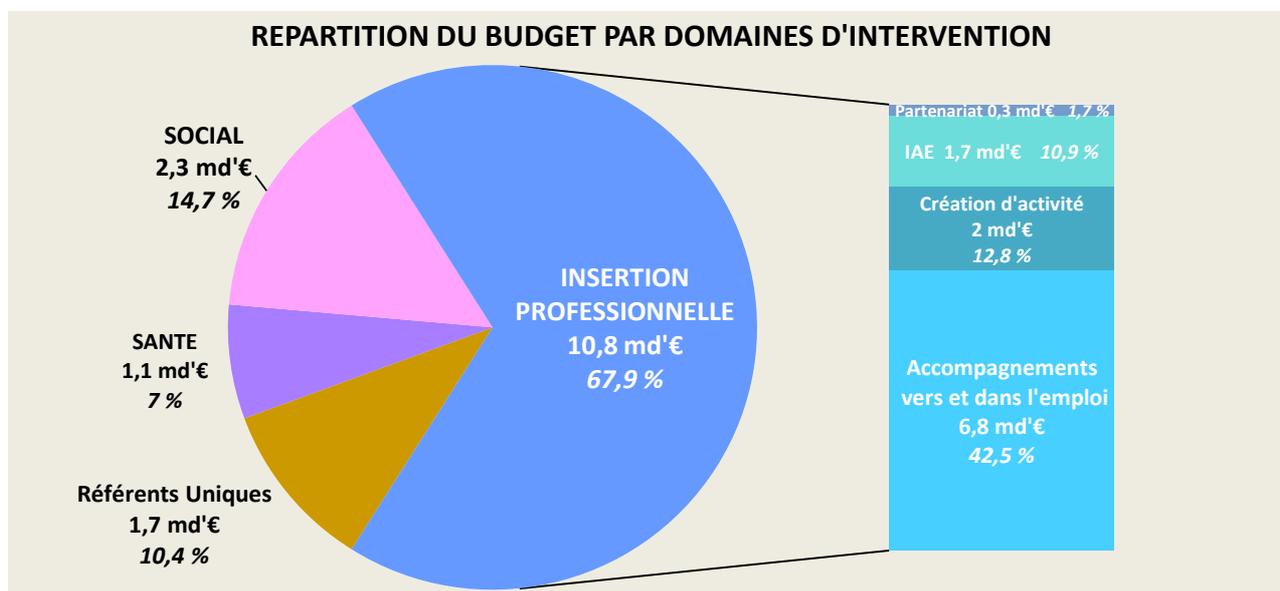
Ces résultats sont en hausse comparativement au bilan précédent (2015-2016) : avec le soutien financier du Département, les associations du secteur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire ont ainsi permis

la (re)prise d'une activité professionnelle pour 5 698 personnes.

Synthèse

Le budget

15,9 millions d'euros payés sur le budget 2016 du PPI¹ :



Les actions

208 actions mises en œuvre par **116 partenaires**

ayant mobilisé **480 équivalents temps plein (ETP)** de personnels

Les accompagnements

22 976 accompagnements de personnes allocataires du RSA²

¹- Soit toutes les conventions adoptées lors des commissions permanentes qui ont ventilé le budget 2016. Leur mise en œuvre s'est étalée sur les années 2016 et 2017, avec une durée de 12 mois en moyenne pour chaque convention. Certaines conventions ont été prolongées par voie d'avenant en 2017.

²- Un même contrat peut comporter **plusieurs accompagnements simultanés**, relevant de thématiques différentes : par exemple suivi santé + accompagnement à l'emploi salarié, ou accompagnement à la création d'activité + aide à la mobilité...

VOLET SOCIAL & SANTÉ

1,66 million d'euros pour la contractualisation (et un accompagnement social si besoin)

18 conventions avec 61 référents uniques travailleurs sociaux (51 ETP) pour élaborer puis renouveler les contrats d'engagements réciproques de 12 828 personnes

et 3,46 millions d'euros pour lever les freins à l'emploi

49 actions déclinées en 7 thématiques

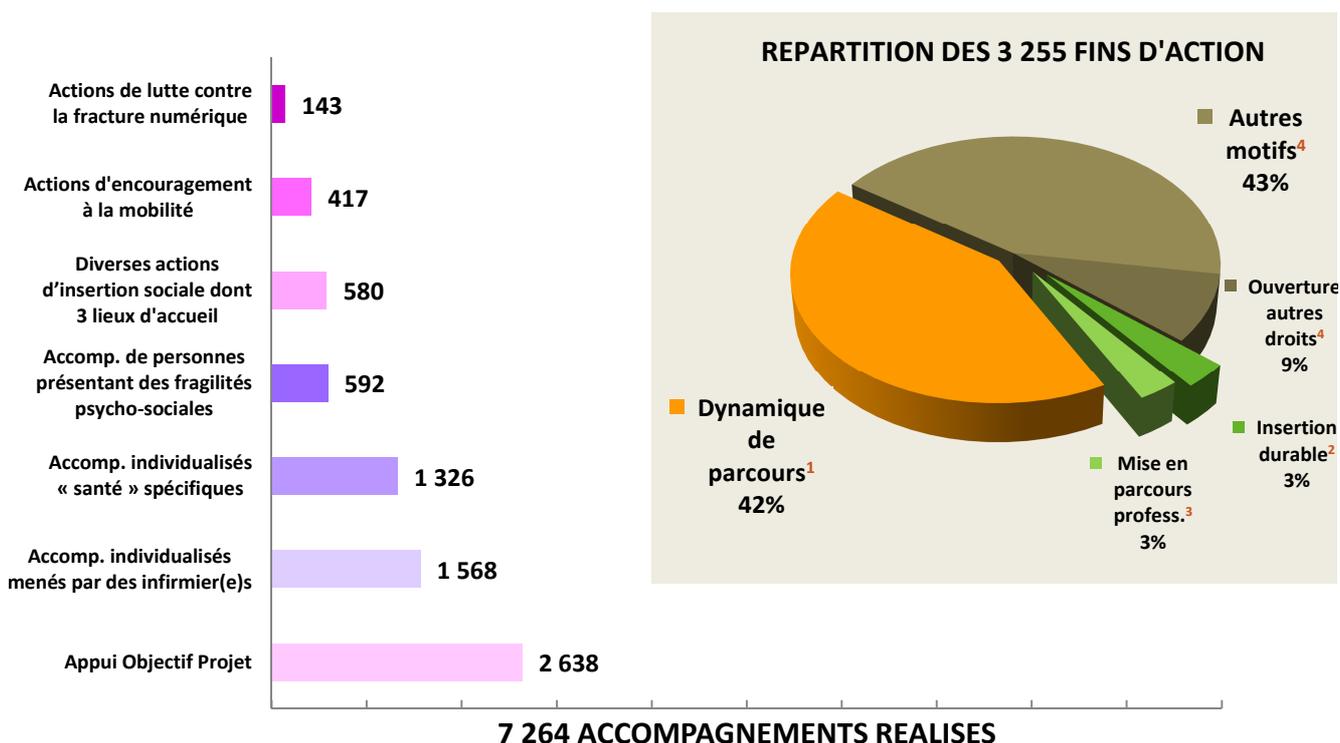
ayant permis 7 264 accompagnements

avec pour objectif principal de rendre possible une insertion professionnelle

Les résultats

A l'issue de ces suivis, 3 255 fins d'action (« sorties »), soit :

- 1 381 sorties en « dynamique de parcours »¹
- 104 sorties en « insertion durable » (emploi ou formation ou création d'activité)²
- 95 sorties en « mise en parcours professionnel »³
- 1 675 sorties pour d'autres motifs⁴
(dont 278 ouvertures de droit autre prestation)



1- DYNAMIQUES DE PARCOURS (SOCIAL OU PROFESSIONNEL) : préconisation d'orientation vers une autre action du PDI ou vers Pôle Emploi ou vers une action « de droit commun » ■ période(s) d'immersion en entreprise ■ réalisation d'un bilan de compétences ■ obtention du permis de conduire ou réussite à l'examen du code de la route ■ obtention d'une certification Internet ■ ouverture de droit CMU, CMU-C, ACS...

2- INSERTIONS DURABLES : tout contrat de travail ≥ 1/2 temps et ≥ 6 mois ■ entrée en formation qualifiante et diplômante ≥ 450 h ■ création d'activité ou obtention du statut d'intermittent du spectacle générant + 1 500 € cumulés sur 3 mois consécutifs

3- MISES EN PARCOURS PROFESSIONNEL : tout contrat de travail < 1/2 temps ■ tout contrat de travail < 6 mois ■ entrée en formation qualifiante et diplômante < 450 h ■ entrée en formation pré-qualifiante ou non-diplômante ■ création d'activité ■ hébergement en couveuse d'activité ■ statut intermittent du spectacle ■ agrément assistante maternelle ■ validation diplôme étranger

4- AUTRES MOTIFS DE SORTIE D'ACTION : ouverture de droit autre prestation (allocation de retour à l'emploi, allocation adulte handicapé, retraite) ■ abandon du suivi [divers motifs] ■ refus du suivi ■ changement de situation familiale et autres motifs de changement de situation (déménagement, maternité, hospitalisation, décès, incarcération...)

VOLET PROFESSIONNEL

10,83 millions d'euros pour l'insertion par l'emploi et l'activité

**141 actions déclinées en 11 thématiques
ayant permis 15 712 accompagnements
avec l'insertion professionnelle pour objectif principal**

Les résultats

A l'issue de ces suivis, **9 417 fins d'action** (« sorties »), soit :

- **2 018** sorties en « **insertion durable** »²
emploi ou formation ou création d'activité (359)
- **1 257** sorties en « **mise en parcours professionnel** »³
- **2 182** sorties en « **dynamique de parcours** »¹
- **3 960** sorties pour autres motifs⁴
(dont **138** ouvertures de droit autre prestation)
allocation de retour à l'emploi ou allocation adulte handicapé
ou retraite

3 275 sorties
« **emploi
formation** »

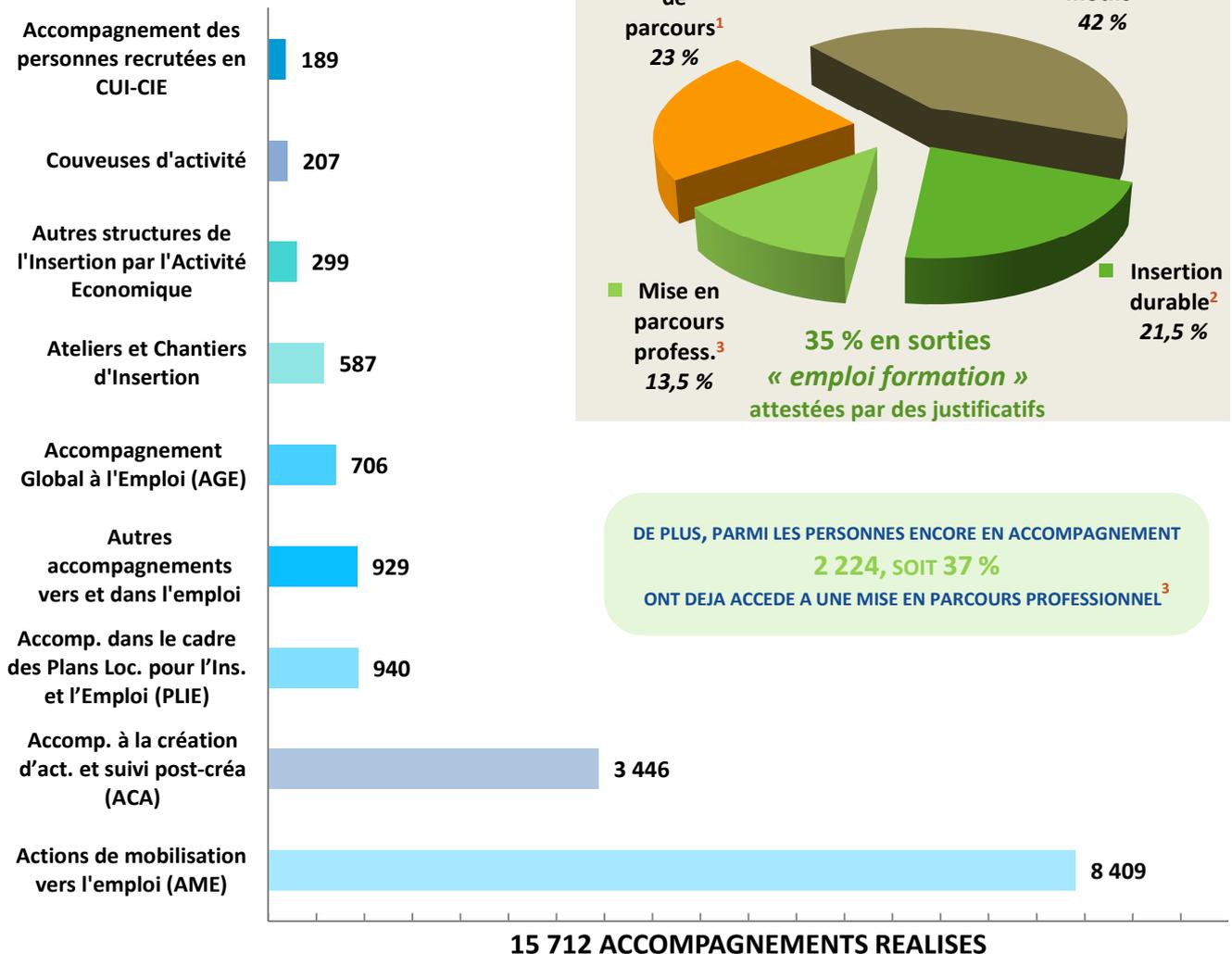


TABLEAU DE SYNTHESE DES DONNEES EXPLOITEES DANS LE BILAN DE L'INSERTION 2016-2017

3 TYPES D'ACTION	7 DOMAINES D'INTERVENTION	19 THEMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT	Nbre d'actions	MONTANTS PAYES	ACCOMPAGNEMENTS ou SUIVIS REALISES	FINIS D'ACCOMPAGNEMENT (SORTIES DE L'ACTION)	Insertions professionnelles durables <i>motif sortie (2)</i>	Mises en parcours professionnel <i>motif sortie (3)</i>	TOTAL SORTIES EMPLOI FORMATION (2)+(3)
141 ACTIONS A VISEE PRINCIPALE D'INSERTION PROFESSIONNELLE	PARTENARIAT	Partenariat économique ou territorial et Economie Sociale et Solidaire	12	266 824 €	par ex : développement économique de la filière des entreprises artisanales ; mobilisation, sensibilisation, accompagnement des entreprises ; soutien aux réseaux IAE, PLIE, ESS ; animation plateformes d'orientation Cœur d'Hérault et Piémont-Biterrois ; DLA ; manifestations (salon TAF, Markheton) ; études de faisabilité...				
	CREATION D'ACTIVITE	Accompagnements à la création et à la pérennisation d'activité et suivi post-crédation	12	1 472 082 €	3 446	2 059	378	71	449
		Couveuses et coopératives d'activités	6	218 806 €	207	97	29	1	30
		Partenariat spécifique à la création d'activité	6	358 600 €	par ex : diagnostic, accompagnement et financement de porteurs de projet (micro-crédit) ; expertise financière, développement de partenariats bancaires ; animation de la Plate-Forme Création d'Activité ; animation de « Clubs de créatrices » ; animation territoriale et organisation de manifestations...				
	ACCOMPAGNEMENTS VERS L'EMPLOI ET DANS L'EMPLOI	Actions de Mobilisation vers l'Emploi	31	4 875 077 €	8 409	5 069	1 000	585	1 585
		Accompagnements vers et dans l'emploi (hors référentiels)	10	750 910 €	929	637	96	143	239
		Accompagnements dans le cadre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (hors ACI)	23	629 641 €	940	369	145	18	163
		Accompagnement Global vers l'Emploi	4	397 139 €	706	389	76	35	111
		Accompagnement des personnes recrutées en CUI-CIE	7	133 545 €	189	189	137	34	171
	INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE	Ateliers et Chantiers d'Insertion (dont 7 PLIE)	24	1 536 148 €	587	439	105	314	419
Autres SIAE (1 ETTI, 4 GEIQ et 1 GE)		6	196 074 €	299	169	52	56	108	
18 MISSIONS DE REFERENT UNIQUE FINANCEES			18	1 661 405 €	[12 828 personnes contractualisées et accompagnées]				
49 ACTIONS A VISEE PRINCIPALE D'INSERTION SOCIALE ou DE SANTE	ACCOMPAGNEMENTS SANTE	Accompagnements menés par des infirmiers	8	409 405 €	1 568	751	13	11	24
		Accompagnements « santé » spécifiques	3	337 533 €	1 326	457	15	16	31
		Accompagnements de personnes présentant des fragilités psycho-sociales	5	375 521 €	592	256	13	4	17
	INSERTION SOCIALE	Appui Objectif Projet	17	1 846 164 €	2 638	1 233	63	64	127
		Actions d'insertion sociale (dont 3 lieux d'accueil)	9	279 033 €	580	140	12 141 accueils individuels réalisés		
		Actions d'encouragement à la mobilité	5	196 871 €	417	318	151 problèmes de mobilité résolus		
		Actions de lutte contre la fracture numérique	2	16 000 €	143	100	22 LAM coordonnés, 52 certifications délivrées		
TOTAUX			208	15 956 778 €	22 976	12 672	2 122	1 352	3 474

+ 2 224 personnes encore en cours d'accompagnement avec (re)prise d'activité =
5 698 personnes ayant (re)pris une activité professionnelle